

Coûts TTC

	HT estimation		TTC Délibération 2019.13	Différence TTC-HT	Comparaison TVA 20 %	Erreur	Taux d'erreur
	Détail	S/total maxi					
Bayours							
Sous-total 91.000 €	95800	100392	251030	150638	20078,4	130559,6	650,25 %
Coûts fonciers SOEMN	4592						
Peyris							
Sous-total avec solution 1/ pour les aménagements du captage 43.500 €	54510	65998	79197	13199	13199,6	0	0
Sous-total avec solution 2/ pour les aménagements du captage 53.500 €	64510						
Coûts fonciers SOEMN	1488						
Pech1 et 2 + Jean Delon							
Sous-total coût des travaux captages + PPI 58.250 €	74650	275887	331064	55177	55177,4	0	0
Sous-total coût des travaux sur RD87 198.500 €	198500						
Coûts fonciers SOEMN	2737						
Sous-total captages, PPI, RD87	273150						
Total général		442277	661291	219014	88455,4	130558,6	147,60 %

2019.13

- ✓ D'approuver le projet et son coût de 661 292,40 euros TTC (dont 331 064,40 €TTC pour les captages Pech 1 et 2 et Jean Delon, 251 030,40 €TTC pour le captage des Bayours et 79 197,60 €TTC pour le captage du Peyris),
- ✓ Donne mandat à monsieur le Président pour l'élaboration du (ou des) dossier(s) d'enquête ;
- ✓ Donne mandat à Monsieur le Président d'engager des démarches pour l'obtention des aides en subventions nécessaires au projet, de solliciter le concours financier de l'Agence de l'Eau et du Conseil général de l'Aude, tant aux stades des travaux et des études préalables qu'à ceux de la phase administrative et de la phase ultérieure de publication des servitudes administratives ;